

VOUS AVEZ DE L'EXPÉRIENCE DANS LES MÉTIERS DE L'ACCUEIL MAIS PAS DE DIPLÔME ?

***FAITES VALIDER
VOS COMPÉTENCES
ET OBTENEZ
UN TITRE
DE COMPÉTENCES,
OFFICIEL
ET GRATUIT !***





QUELLES SONT LES COMPÉTENCES VÉRIFIÉES ?

Lors de l'épreuve, vous devrez :

- accueillir des visiteurs
- gérer des appels téléphoniques
- assurer les tâches administratives courantes.

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Oui si vous avez plus de 18 ans
et de l'expérience professionnelle
dans les métiers de l'accueil.

COMMENT ?

En prouvant, lors d'une épreuve pratique, que vous maîtrisez les compétences clés du métier. Suite à la réussite de cette épreuve, vous obtiendrez un **Titre de compétence**. Ce Titre de compétence est délivré grâce au Fonds social européen et au nom du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Gouvernement wallon et de la COCOF.

L'épreuve consiste en une mise en situation professionnelle reconstituée, **élaborée et jugée par des professionnels du métier**, et se déroule dans un Centre de validation des compétences agréé.

OÙ ?

**Au Centre de compétence
Forem Tourisme**

Zoning du Wex, rue de la Plaine 1
6900 Marche-en-Famenne
084/22.05.10

<http://www.formation-tourisme.be>

**Pour plus d'informations sur
la validation des compétences
dans ce métier ou 36 autres métiers,
à Bruxelles et en Wallonie :**
www.validationdescompetences.be

